



## **Programme de formation**

### **Appréhender le changement de paradigme des politiques publiques du champ du handicap**

#### **Public concerné**

#### **Prérequis**

Équipe de direction, d'encadrement d'établissements et de services médicosociaux dans le secteur du handicap

Accès CAMPUS :

Maîtriser les compétences numériques de base : navigation internet, messagerie.

#### **Objectifs**

- Maîtriser les fondements et les nouvelles priorités en matière de politiques publiques du secteur du handicap
- En mesurer l'impact sur les associations, sur les missions des établissements et services ainsi que sur les pratiques professionnelles

#### **Programme**

Module 1 – Evolution des politiques du handicap

- Inclusion de quoi parle-t-on ? Evolution de l'approche du handicap
- Des textes internationaux aux politiques locales : parcours et inclusion sociale, un principe partagé
  - . La Convention ONU des personnes en situation de handicap
  - . Le rapport Piveteau « zéro sans solutions » et la réponse accompagnée pour tous (RAPT)
  - . La circulaire de 2017 relative à la transformation de l'offre
  - . Un nouveau cadre d'autorisation pour les ESMS handicap
  - . La réforme tarifaire SERAFIN PH

Module 2 – Transformation de l'offre

- Quels dispositifs pour favoriser l'inclusion sociale :



## **Programme de formation**

### **Appréhender le changement de paradigme des politiques publiques du champ du handicap**

- . Les PCPE
  - . Les dispositifs intégrés
  - . Ecole inclusive
  - . Focus sur l'emploi des Personnes en situation de handicap
  - . L'habitat inclusif ou API
  - . Le tournant du numérique
- De la participation de l'utilisateur à l'utilisateur acteur de son parcours : Autodétermination, soutien par les pairs et autoreprésentation
- L'incidence de la logique de parcours, de projet sur les organisations, les managers, les professionnels... :
- . Les plateformes de services, les nouveaux métiers
  - . Les dispositifs de coordination : (communauté 360, DAC)

### **Durée, effectifs**

14 heures.

10 stagiaires (capacité maximum).

### **Intervenant(s)**

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

### **Moyens pédagogiques et techniques**

14h de classes virtuelles : 18 et 25 janvier, 1er et 8 février (13h30 - 17h00)

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

## Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

